

Image not found or type unknown



Titre de séjour profession libéral

Par **juno**, le **12/06/2020** à **02:50**

Bonjour,

J'aimerais savoir avec le titre de séjour profession libérale pluriannuelle, est ce que je peux exercer une fonction salariale de court durée (signer un contrat CDD de 5 mois avec une entreprise) ?

Merci.